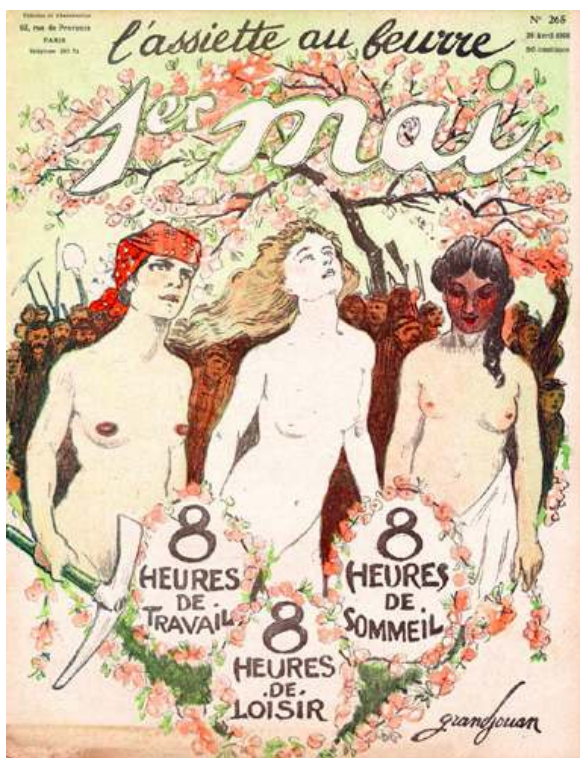


Non à la contre-réforme du code du travail, pour une solidarité de tous les travailleurs : vive le 1^{er} mai !

Le code du travail acte une asymétrie contractuelle entre employeurs et demandeurs d'emploi. Cette asymétrie est considérablement renforcée en situation de chômage de masse. Elle est également difficile à vivre pour nombre d'employeurs de petites et moyennes entreprises quand la financiarisation de l'économie pompe leurs fonds propres, quand la gestion des entreprises se confond avec la gestion de trésorerie tendue du fait des retards de paiement régulier des grandes entreprises, des collectivités locales et de l'État. C'est d'ailleurs plus l'accès à du crédit d'investissement sur du long terme pour accompagner leur développement que des facilités de licenciement qui créera réellement de l'emploi durable dont les petites et moyennes entreprises ont besoin. Notre pays, notre Europe, notre monde ont par ailleurs besoin de politiques macro-économiques inclusives permettant à tous de travailler, de se sentir utiles et de répondre aux besoins sociaux de tous.



Dessin de Grandjovan, « 1er mai »,
L'Assiette au beurre, 28/4/1906.

L'autre aspect de cette loi, dans sa volonté d'inverser les normes permettant à un accord d'entreprise de déroger à un accord de branche même si son contenu est moins-disant, va bénéficier de facto aux entreprises qui pratiquent un dumping social dans le pays. L'esprit de cette contre-réforme du code du travail, c'est un modèle de société qui nous ramène à la loi Le chapelier où le contrat social

disparaît, où chacun devient entrepreneur de lui-même en compétition contre tous les autres : la guerre des pauvres entre eux pour avoir un emploi et s'appauvrir dans l'emploi. Défendant un projet de société « permettant à tous de pouvoir se réaliser dans son travail, qu'il soit manuel, intellectuel, scientifique ou artistique » (1) Minga ne peut qu'être opposé à la loi travail présentée par le gouvernement Valls.

Alors que l'évasion fiscale est estimée en France à 80 milliards d'euros par an, que le niveau d'imposition des entreprises du CAC 40 est en moyenne de 8 % contre 22 % en moyenne pour les PME, c'est plus une réforme fiscale dont le pays a besoin. Une réforme fiscale juste et efficace qui donne les moyens à l'État et aux collectivités locales d'investir plus dans une économie de proximité à grande échelle dans les secteurs du logement, de l'alimentation, des énergies renouvelables, des transports, de l'éducation, de la recherche, de la santé, là où existe une multitude d'initiatives économiques menées par des travailleurs soucieux de travail bien fait, qu'ils soient dans le secteur privé ou dans le secteur public.

Enfin, Minga réaffirme la nécessité de penser une économie plus équitable avec des rapports d'échanges plus justes entre entreprises et entre secteurs d'activités. Une économie avec une juste répartition des marges au sein des filières permettant une équité de traitement des travailleurs, quels que soient leurs statuts. Cet objectif d'équité doit aussi permettre une évolution de la protection sociale avec par exemple une protection sociale unifiée pour la santé et la retraite alignée à terme sur les meilleurs statuts.

Cette année, la fête du 1er mai, comme en 2012 entre les deux tours des élections présidentielles (2), a un caractère particulièrement important pour rappeler que c'est le travail humain qui produit de l'économie. Avec l'ensemble du monde du travail dont les privés d'emplois, avec les agriculteurs, les artisans (3), avec les lycéens, les étudiants, les retraités, mobilisés contre la loi travail, Minga appelle ses adhérents et ses partenaires à rejoindre les manifestations du 1^{er} mai.

Minga, le 26 avril 2016

(1) <http://www.minga.net/texte-de-positionnement>

(2) <http://www.minga.net/1er-mai-la-fete-internationale-de-tous-les-travailleurs>

(3) <https://tpepmeendanger.fr>